Nations Unies S/2007/372



## Conseil de sécurité

Distr. générale 20 juin 2007 Français Original : anglais

## Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs du représentant suppléant des États-Unis d'Amérique au Conseil de sécurité

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du représentant de la Mission des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies une note verbale, datée du 20 juin 2007, indiquant que R. Clarke Cooper a été nommé représentant suppléant des États-Unis d'Amérique au Conseil.

De l'avis du Secrétaire général, cette communication constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

07-38999 (F) 200607 200607